



FO3 - saint-étienne.métro.cité

LA FORCE SYNDICALE

- 19 rue Léon Lamaizière • 42000 SAINT-ÉTIENNE • 04 77 41 62 98 •
- mel fo@saint-etienne.fr
- site : www.fo-saint-etienne.fr

Comité Social Territorial – Ville de Saint-Étienne

Compte rendu **FO3**

Le premier **Comité Social Territorial (CST)** depuis l'élection du nouvel exécutif s'est tenu avec trois dossiers à l'ordre du jour.

Direction Générale

Réorganisation de la Direction Générale Mutualisée

- **Création d'un poste de Directeur Général des Services (DGS)** dédié exclusivement à la Ville de Saint-Étienne (fin de la mutualisation)
- **Création d'un poste de Directeur de la Communication et du Marketing Territorial**, également dédié à la Ville de Saint-Étienne
- **Suppression de 3 postes de chargés de mission** au sein du cabinet du Maire et des élus

Sur ce dernier point, FO rappelle que ces postes étaient irréguliers, les fonctions de chargés de mission n'ayant pas vocation à exister au sein d'un cabinet politique mais uniquement dans l'administration.

Position de **FO3**

FO a validé ces évolutions, qui vont dans le sens d'une clarification de l'organisation et du respect du cadre réglementaire.

Direction des Ressources Humaines

Ajustement du RIFSEEP

La création du poste de DGS a nécessité une évolution du régime indemnitaire :

- Aucun groupe de fonction **AG1** n'était initialement prévu pour des fonctions de direction stratégique (DGS / DGA)
- La première proposition alignait le régime indemnitaire sur celui de Saint-Étienne Métropole

Suite aux échanges, l'élue en charge du personnel a annoncé :

- Une **révision à la baisse du régime indemnitaire du DGS de la Ville**
- Objectif affiché : garantir une **cohérence globale** entre les différentes catégories d'emplois et préserver une **équité de traitement**

Position de FO3

FO a validé cet ajustement, considérant nécessaire d'assurer une équité entre les agents et une cohérence dans les politiques indemnitaires.

FO restera vigilant quant aux conséquences concrètes de ces décisions sur l'organisation des services et les conditions de travail des agents.

***La FOrce du syndicat
C'est le nombre des adhérents***

Je vote **FO**

